DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION

Selon articles 9 et 10 du Règlement de Voirie (une demande par rue)

Demande à retourner <u>10 jours ouvrés (minimum)</u> avant la date de validité de l'arrêté de circulation
Les chantiers avec déviations pourront nécessiter un délai d'instruction plus important

DEMANDEUR	Nom :	e-mail : Tél. :

SITUATION DES TRAVAUX	Rue : Entre rue :	N° accord technique et rue
NATURE DES TRAVAUX	_____ _____ _____	

Propositions de modification temporaire de la circulation

<u>RAPPEL</u> : il appartient au demandeur de réaliser l'étude de l'organisation du chantier et des mesures de circulation.

Entreprise	Nom : Adresse :	Tél. : e-mail :

Période souhaitée	Du :	au :

<u>Mesures</u> :

- ❑ Stationnement Interdit Gênant sur…….côté (s).....(Article 417-10 du code de la route)
- ❑ Circulation restreinte sur……. couloir (s)
  - ❑ Dans le sens ……..
  - ❑ Dans les deux sens
  - ❑ Alternée par feux ❑ Alternée par dispositif B15/C18
  - ❑ Alternée manuellement (par piquets K10)
  - ❑ Emprise devant rester disponible pour la circulation……...
- ❑ Rue barrée, circulation interdite, sauf accès des riverains et chantier……...
- ❑ Déviation par les rues (plan des déviations à joindre) : ……..……..……
  ……
  ……
- ❑ Aménagement d'un cheminement piéton (minimum 1 m) sur ……....
- ❑ Les piétons sont priés d'utiliser le trottoir d'en face via les passages piétons existants
- ❑ Suppression de la voie bus ou d'un arrêt bus (contact soléa impératif)
- ❑ Suppression de la piste cyclable. Le cas échéant les cyclistes intègrent la circulation générale
- ❑ Vitesse limitée à .....km/h, au droit du chantier

❑ Autre (s) proposition (s)

……..……

……..

……..

……..

Pièces à joindre :

1 plan des travaux et emprises du chantier (au 1/200)

1 plan des propositions de déviation en cas de rue barrée

Le demandeur **accepte la diffusion de l'autorisation** sur le site internet de la Ville dans le cadre de la publicité des actes **(incluant les données personnelles).**

Date :

Signature du demandeur :

Le document dûment complété est à faire parvenir à :

Mairie de Mulhouse - Direction Voirie et Conception Urbaine
E-mail : service.voirie@mulhouse-alsace.fr

Bureaux : 34 rue Lefebvre
☎ 03.89.32.58.90